

POUR UNE PROTECTION DU FOIE GRAS RENFORCÉE ET DES CONSOMMATEURS PLUS ÉCLAIRÉS



FOIE GRAS



Produit de haute qualité



Héritage gastronomique et culturel européen



Il est essentiel de fournir des informations exactes aux consommateurs et de protéger ce mode de production authentique

SITUATION ACTUELLE DANS L'UE



FOIE GRAS CRU

Définition dans le règlement européen sur les normes de commercialisation pour la viande de volaille :

- Foies de canards : au moins 300 g net
- Foies d'oies : au moins 400 g net

FOIE GRAS TRANSFORMÉ

Pas de définition dans la réglementation européenne

Le foie gras transformé représente 80% du foie gras vendu en Europe



QUE DEMANDONS-NOUS?

Dans la future proposition législative sur les normes de commercialisation :

1

Maintenir la définition actuelle du foie gras cru

Protéger les consommateurs contre les pratiques publicitaires trompeuses et frauduleuses



Indispensable pour garantir la qualité : des foies d'un poids inférieur ne seraient pas suffisamment engraisés pour être savoureux



2

Intégrer une définition du foie gras transformé (entier et en bloc)

Aucun impact sur le prix final



Des consommateurs protégés contre la fraude



Pas de contraintes administratives supplémentaires

